

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le

ID : 084-218400729-20241218-DEL2024\_12\_07B-DE



MAIRIE DE MAZAN		EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS. ( EVRP) (document unique).	
BILAN DES RISQUES.	Unité de travail:	4. ST Espaces verts	
Date: maj juillet 2024			

F = FRÉQUENCE de l'activité : 1= Très rare / exceptionnelle (an) ; 2= Rare / occasionnelle (mois) ; 5= Fréquente (semaine) ; 10= Très fréquente (jour)  
 G = GRAVITE : 1 = Bénin / peu grave (sans arrêt) ; 5 = Grave (arrêt) ; 10 = Très grave (arrêt avec séquelle)  
 M = MAITRISE : 1 = Pas Maîtrisé (absence de prévention, de protection de moyens humains) ; 0,7 = Peu maîtrisé (risque signalé ou connu - Information consignes verbales EPI) ; 0,3 = Assez maîtrisé (Maîtrise existante - Le risque est maîtrisé par une protection collective, régulièrement contrôlée et maintenue en conformité + critères précédents séquelle) ; 0,1 = Maîtrise élevée (Bonne maîtrise de l'impact généré - Prévention systématique, Personnel formé pour les interventions, compétence maintenue, tests réguliers, équipements de protection en place et efficaces, consignes respectées + critères précédents)

CRITICITE = FREQUENCE x GRAVITE (Cr = F x G x M)

Évaluation des risques						Plan d'action								
ACTIVITE / CONTEXTE DE TRAVAIL	LIEU	UNITE DE TRAVAIL	Famille de risque (lié à...)	Dommage éventuel (Risque identifié)	Moyens de prévention existants	CRITICITE			Mesures de prévention à mettre en place	Etat (A faire, En cours, Fait)	Date de réalisation	Commentaires (budget, responsable suivi...)		
						F	G	M					Cr	
1	Manutention de matériel & charges lourdes Postures de travail Manutention de matériaux pouvant être lourds et encombrants (souffleur, équipements de travail à charger ou déchargés des véhicules, déchets verts...);	Atelier et chantier extérieur	4 ST Espaces verts	Manutention manuelle Port de charges	Douleurs dorso- lombaires	Remplacement progressif du matériel thermique par du matériel électrique (souffleur et binette électriques). Mise à disposition de rampes pour charger la tondeuse auto portée sur remorque. Mise à disposition de harnais pour faciliter l'emploi du matériel thermique (taille haies élagueuses débroussaillieuses.) Agents formés aux gestes et postures adaptés à l'activité Travail à 2 pour la manipulation de charges lourdes. Accueil nouveaux arrivants effectué par l'assistant en prévention.	10	5	0,1	5	Poursuivre la formation gestes et postures/TMS pour les nouveaux arrivants Remplacer au fur et à mesure le matériel thermique des espaces verts par du matériel électrique à batterie dorsale (veiller au poids du matériel). Veiller au choix des batteries pour disposer d'une bonne autonomie ou prévoir plusieurs batteries.	Fait	Juin-22	
2	Manutention des sacs d'engrais ou autres	Atelier et chantier extérieur Serre	4 ST Espaces verts	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	Mise à disposition d'aide à la manutention Mise à disposition de gants de manutention Intervention en équipe	2	5	0,3	3	Poursuivre la formation gestes et postures/TMS pour les nouveaux arrivants	Fait		
3	Utilisation de la tondeuse	Atelier et chantier	4 ST Espaces verts	Manutention mécanique	Atteintes corporelles(vibrations, douleurs lombaires blessures )	Matériel et engins régulièrement entretenus ou renouvelés Agents formés sur l'entretien des outils des espaces verts. Sensibiliser les agents aux risques liés à l'utilisation de ces matériels Veiller au bon état des sièges des tondeuses auto portées et engins pour limiter les vibrations et limiter le risque de maladie professionnelle. Les remplacer au besoin Interdire le shuntage des organes de sécurité.	5	5	0,3	7,5	Etablir des consignes sur l'utilisation du matériel en sécurité.	A faire	Juin-22	
4	Portage du matériel Interventions avec contraintes posturales (ex : position accroupie, à genoux ou baissée lors de la confection des massifs, les bras en l'air lors de l'arrosage de suspensions fleuries). Tâches imposant des gestes répétitifs (utilisation de machines et d'outils).	Atelier et chantier extérieur Serre	4 ST Espaces verts	Contraintes posturales	Fatigue Douleurs dorsolombaires et articulaires Troubles Musculo-squelettiques (TMS) Traumatismes Pathologies veineuses	Une partie du matériel est électrique (plus léger) Pantalon espaces verts avec coussinets intégrés au niveau des genoux Agents formés aux gestes et postures adaptés à l'activité	10	5	0,1	5	Poursuivre la formation gestes et postures/TMS pour les nouveaux arrivants Veiller au bon état des genouillères des pantalons et les remplacer dès que nécessaire.	Fait		



5	Utilisation d'outils de matériel coupant perforant brûlant ( Habilitation-Formation) Tronçonnage Débroussaillage... Désherbage au brûleur	Atelier et chantier extérieur	4 ST Espaces verts	Equipements de travail	Atteintes corporelles Blessures, coupures	Présence d'une grille de desherbage sur un racleur facilitant le desherbage manuel notamment sur de la clapicette. Présence d'une trousse de secours aux ST et dans les véhicules. Agents formés sur l'entretien des outils des espaces verts. Certains agents sont formés aux secours (pompiers volontaires + SST). Mise à disposition d'EPI adaptés(gants de jardinage casque antibruits avec grille de protection protèges - tibias...). Veiller au suivi des formations obligatoires (Caces autorisation de conduite) Etablir des consignes de travail en sécurité et en informer les agents. Former les agents aux activités dangereuses (tronçonnage) Veiller à la réalisation des vérifications générales périodiques de tous les engins Equiper les agents d'EPI adaptés aux différents activités et s'assurer de leur port	10	10	0,3	30	Rappeler l'intérêt d'être à jour des vaccinations. Faire appel à la médecine du travail.	A faire	2024	Changement de médecine du travail; CDG 84
6	Conformité des outils. Faire auditer.	Chantier	4 ST Espaces verts	Vibration	TMS Tendinites Pathologies dorso lombaires Maladies professionnelles	Matériel et engins régulièrement entretenus ou renouvelés Agents formés à la conduite des engins en sécurité. Agents formés au travail en hauteur en 2023.	10	5	0,7	35	Changer le siège du petit tracteur pour limiter le risque de maladie professionnelle due aux vibrations. Veiller au bon état des sièges des différents véhicules et engins. Equiper les agents de gants spécifiques anti vibration.	A faire		
7	Travail en dessous d'arbres lors des activités de coupe de taille ou d'abattage ; Utilisation d'un local de stockage encombré de matériels divers.	Atelier et chantier extérieur	4 ST Espaces verts	Effondrements et chutes d'objets	Traumatismes, plaies (de bénins à graves)	Rangement régulier des ST Agents dotés de gants et de casques forestiers avec calotte écran facial et coquille anti-bruit et jambières de protection Formation "tronçonnage" en 2023. Formation SST par un agent espaces verts. Veiller au port du casque systématique sur les chantiers de tronçonnage Sécuriser le chantier de tronçonnage et en limiter l'accès. Equiper les agents d'une trousse de secours avec kit membre sectionné après avis du médecin de prévention. Trousse utilisable uniquement par un SST. Faire suivre une formation SST aux agents qui effectuent du tronçonnage.	2	5	0,3	3	Poursuivre l'effort de rangement dans les ST.	Fait		
8	Environnement bruyant Utilisation d'équipements et de véhicules à niveau sonore élevé (tronçonneuse, tondeuse, souffleuse, débroussailluse, tracteur...); Travail à proximité de la voie publique.	Atelier et chantier extérieur	4 ST Espaces verts	Bruit	Fatigue auditive Acouphènes Troubles de l'attention Diminution de l'acuité auditive pouvant aller jusqu'à la surdité	Agents équipés de casques anti bruit Protections anti bruit renouvelées régulièrement	10	5	0,3	15	Sensibiliser les agents aux effets du bruit sur l'organisme. Proposer aux agents de bouchons d'oreilles moulés plus confortables et moins de contraignants. Faire valider la proposition par le médecin de prévention avant achat. Lors du renouvellement du matériel, privilégier le matériel électrique en remplacement du matériel thermique car moins bruyant.(veiller à la capacité des batteries)	A faire		
9	Taille d'arbre avec escabeau ou nacelle	Atelier et chantier extérieur	4 ST Espaces verts	Chutes de hauteur	Traumatismes, plaies (de bénins à graves)	Agents titulaires du Caces R486 (nacelle) et d'une autorisation de conduite. Nacelle à jour de ses vérifications générales périodiques Intervention à 2 obligatoire	5	10	0,7	35	Veiller au bon état des escabeaux (tout escabeau abîmé doit être réformé immédiatement) Interdire le travail en hauteur sur escabeau (c'est un moyen d'accès et non un poste de travail) Privilégier le matériel à perche télescopique permettant le travail à partir du sol. Harnais anti chute contrôlé à chaque utilisation et 1 fois/an par un organisme certifié.	A faire		
10	Lieu encombré, sol défectueux, sol inégal Déplacements à pied sur des surfaces présentant des différences de niveaux et pouvant être glissantes (neige, verglas, trottoirs, chaussées déformées, escaliers, sol boueux, herbe humide...).	Atelier et chantier extérieur	4 ST Espaces verts	Chutes de plain-pied et de hauteur	Traumatismes, plaies entorses (de bénins à graves)	Port de chaussures de sécurité obligatoire	10	5	0,1	5	Lors du remplacement des chaussures de sécurité privilégier les chaussures à tige haute (protection de la cheville)	A faire		

11	Déplacements fréquents en véhicule ou à pied jusqu'aux zones d'intervention ; Travail à proximité de la voie publique (rond-point, bordure de route) ; Utilisation de véhicule de service (VL, PL, benne, etc...) ; Déplacement sur les différents chantiers (conduite de véhicules, tracteurs...) Arrosage débroussaillage	Extérieur / Chantier	4 ST Espaces verts	Routier	Traumatismes, plaies (de bénins à graves)	Port des EPI et des tenues haute visibilité obligatoire Travail en équipe (surveillance de la voie publique) Agents formés au balisage de chantier. Véhicules numérotés et identifiés par service	5	5	0,3	7,5	Sensibiliser les agents au risque routier en bordure de voie de circulation ou en déplacement.	A faire	2023	
12	Utilisation produits. Habilitation-Formation. Manipulation de produits pétroliers et d'huiles pour les équipements de tonte, de débroussaillage, de tronçonnage et d'élagage ; Exposition aux gaz d'échappements des véhicules lors du travail réalisé à proximité de la voie publique ainsi qu'aux gaz des équipements fonctionnant avec des carburants ; Exposition aux poussières (ex : bois) lors de différentes activités d'entretien des espaces verts ;	Atelier et chantier extérieur	4 ST Espaces verts	Chimique	Atteintes respiratoires, cutanées, neurologiques, hématologiques, digestives dont l'origine est : irritative, allergique, toxique, CMR (cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction)	Plus de produits phyto sanitaires depuis 2016/ produits restant évacuer en 2019 EPI adaptés fournis aux agents ( gants lunettes) EPI et tenues de travail entretenus par un prestataire extérieur Vestiaires et douches à la disposition des agents. Rappeler l'interdiction de fumer.	5	5	0,3	7,5	Collecter les FDS des produits et former les agents aux risques liés à l'utilisation des produits et aux conditions de transport et de stockage. Stocker les produits sur sacs de rétention (particulièrement les inflammables) Respecter les compatibilités Veiller au port des EPI adaptés (Prendre connaissance de la FDS) Equiper les véhicules destinés à transporter les bidons de combustible, de fixations sur l'habillage de la structure, et de sangles, pour permettre le transport des contenants en sécurité.	A faire		
13	Travail en extérieur salissant (exposition à des moisissures...) Exposition à des pollens, plantes allergènes, piqûres d'insectes ; Ramassage de seringues ; Ramassage de petits animaux morts ; Exposition aux excréments (canins, humains).	Extérieur	4 ST Espaces verts	Biologique	Infections virales, bactériennes ou parasitaires (accidents d'exposition au sang, légionellose, tuberculose, hépatites, poux, gale...) Réactions allergiques	Port des EPI obligatoire, douches à disposition Trousse de secours à disposition Agents à jour de leur vaccination Vestiaires et douches à la disposition des agents EPI et tenues de travail entretenus par un prestataire extérieur . Les agents ne ramassent plus les animaux morts.	10	5	0,3	15	Sensibiliser les agents zoonoses liées à s activités (maladie de lyme, tétanos éventuellement leptospirose...) Rappeler l'intérêt d'être à jour de ses vaccinations, l'obligation du port des EPI l'importance du lavage des mains. Imposer le port du pantalon de travail et de vêtement à manches longues lors de la taille de plantes urticantes type ambrosioie ou figuiers ... Pollen ou sève hautement allergisants	A faire		
14	Interventions en extérieur Présence d'animaux	Extérieur	4 ST Espaces verts	Biologique	Diverses plaies par morsure, griffure Maladies infectieuses transmises par les animaux (virales, bactériennes, parasitaires)	Port des EPI obligatoire Trousse de secours à disposition Agents à jour de leur vaccination Mise en place d'un protocole animaux morts Mise à disposition de congélateurs sécurisés et convention avec une société d'équarrissage	10	5	0,3	15	Rappeler l'obligation du port des EPI l'importance du lavage des mains et l'intérêt de la vaccination	A faire		
15	Intervention au bord de plan d'eau ou de cours d'eau.	Extérieur	4 ST Espaces verts	Noyade	Noyade	Trousses de pharmacie dans les véhicules Travail à deux impératif aux abords des cours d'eau	2	5	0,7	7	Recenser les agents qui savent nager avant de les envoyer près de cours d'eaux. Identifier les sites présentant un risque de noyade et organiser les équipes en conséquence. Analyser le risque de noyade avant toute intervention	A faire		
16	Préparation du matériel Interventions Travail à proximité de lignes haute-tension ; Utilisation d'outils portatifs électriques.	Atelier et chantier extérieur	4 ST Espaces verts	Electrique	Électrisation, Électrocution	Préparation du chantier et sécuriser les interventions pour les agents. Agent titulaire du Caces engin de chantier R 482	5	5	0,3	7,5	S'assurer que l'agent dispose de l'AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) si l'intervention le nécessite.	A faire		



17	Préparation du matériel Stockage et transport de produits pétroliers, d'huiles, de produits phytosanitaires, d'engrais, de bouteilles de gaz ; Nettoyage d'équipements chauds (ex : tronçonneuse) avec des solvants.	Atelier et chantier extérieur	4 ST Espaces verts	Incendie et d'explosion	Brûlure, Intoxication, Traumatismes bénins à graves Atteintes respiratoires et ORL	Consignes claires pour le transport de carburants. Interdiction de fumer. Respecter les consignes sur le mélange des produits selon leurs spécificités. Agents formés à la manipulation des extincteurs et à l'évacuation des locaux. Extincteurs en genre et en nombre suffisant régulièrement contrôlés. Véhicules équipés d'extincteurs.	5	10	0,3	15	Rappeler aux agents les consignes de travail en sécurité avant utilisation de produits inflammables	A faire		
18	Préparation du matériel Interventions	Atelier et chantier extérieur Serre	4 ST Espaces verts	Ambiances thermiques Exposition aux rayonnements du soleil.	Chaleur Crampes, déshydratation, fièvre, épuisement, insolation, coup de chaleur Froid Perte de dextérité, hypothermie, gelures, engelures, troubles vasculaires, Troubles Musculo-squelettiques (TMS) Chaleur et froid Inconfort, maladies, sensibilisation aux épisodes viraux saisonniers, sensibilisation aux syndromes viraux Lésions oculaires Lésions cutanées Maladies cutanées (de bénins à graves)	Changement d'horaires à partir du 1 er mai pour s'adapter aux températures. Tenue chaude pour l'hiver. Mise à disposition de locaux chauffés aux ST et d'eau fraîche à volonté Sensibilisation des agents aux risques liés aux fortes chaleurs notamment au coup de chaleur (urgence vitale) par l'assistant en prévention. Agent équipé de lunettes solaires.	10	5	0,3	15	Se rapprocher de la médecine préventive pour une sensibilisation sur le risque de cancer de la peau Sensibiliser les agents à l'intérêt de s'échauffer en hiver pour éviter les blessures	A faire		
19	Travail seul au niveau des parcs, cimetières, stades. Travail sans être vu ni entendu pendant une longue période	Extérieur	4 ST Espaces verts	Travail isolé	Stress Majoration des conséquences d'un accident ou d'une maladie par retard des secours	Travaux dangereux interdits si l'agent se trouve seul. Pas de travailleur isolé.	5	10	0,1	5	Identifier les situations de travail isolé Mettre en place une organisation pour s'assurer de la bonne fin de service et déclencher rapidement les secours si nécessaire Sectoriser les interventions au quotidien et en informer le responsable des ST	Fait		les travailleurs sont en équipe
20	Agressivité des riverains mécontents.	Extérieur	4 ST Espaces verts	Agressions verbales et/ou physiques RPS	Stress, traumatismes physiques, traumatismes psychologiques.	Possibilités d'être reçu par le psychologue du CDG, ou le médecin de prévention RPS en 2023. Cours de sophrologie et formation gestion du stress et mobiliser ses ressources	2	5	0,3	3		Fait	2023-24	Formations RPS pour les responsables mai juin 22